ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATIONS DIVERSES

VITIDEV
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : 4 rue Henri Cyrot
21420 SAVIGNY LES BEAUNE
RCS DIJON 878 432 467

Aux termes d'une délibération en date du30 juin 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en applicationde l'article L. 223-42 du Code de commerce,a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la Gérance

AL22005154

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : ADRIATIK 21.
Forme : SAS.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 99 Rue DE MARSANNAY, 21300 CHENOVE.
831927470 RCS de Dijon.
Aux termes d'une décision en date du 7 novembre 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 7 novembre 2022, de transférer le siège social à 2 chemin de la Ruellette, 21160 Perrigny les Dijon.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL22005413

MODIFICATIONS DES STATUTS

LE GUE DES BATELIERS
SARL au capital de 30.000 €
Siège social
le Gué de Nifette
Route Nationale 6
71150 FONTAINE
419 972 724 RCS CHALON SUR SAONE

Aux termes d'une délibération du 2 novembre 2022, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social du RN 6 - le Gué de Nifette, 71150 FONTAINES au 3bis rue du Faubourg Saint Jean – 21200 BEAUNE, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de CHALON SUR SAONE sous le numéro 419 972 724 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON. Gérant : M. Sébastien FISCHER, demeurant 32T rue de Chamilly 71150 FONTAINE.
Aux termes d'une délibération du 31 octobre 2022, l'AGE a, par ailleurs :- décidé de nommer en qualité de cogérant, Mme Johanne CHARLET, demeurant 25, rue du Faubourg Saint-Jean - 21200 BEAUNE, pour une durée illimitée à compter de ce jour;- de supprimer de l'objet social les activités d'hôtellerie, restauration, bar et brasserie, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
POUR AVIS
La gérance

AL22005415

SARL THOMAS TISSANDIER
4 rue du Rompot
21121 FONTAINE-LES-DIJON

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

SELAS DES DOCTEURS BARBIER-SCHNEIDER
Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée de Médecins en Chirurgie Urologique
Ancien capital 1 000 €
Nouveau capital 1 002 €
25 Cours Général de Gaulle 21000 DIJON
RCS DIJON n°889 045 951

Suivant AGE des associés en date du 02/12/2022, le capital a été augmenté de 02,00 €, pour être porté à 1 002 €, par incorporation de réserves. Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.
• Ancienne mention : 1 000 € de capital
• Nouvelle mention : 1 002 € de capital
Mention sera faite au RCS DIJON. Pour avis.
Le Président

AL22005431

DIRECTEUR GÉNÉRAL

SERGE CHEVEAU
SA au capital de 1 440 000 Euros
RUE DES BARRIGARDS
21550 LADOIX SERRIGNY
322202599 R.C.S. Dijon

Par délibération du CA du 13/10/22 il a été pris acte du décès de M Serge Cheveau le 29/09/2022 et de la fin de son mandat de Directeur Général Délégué et d'administrateur. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL22005450

MODIFICATION DU CAPITAL

FONCIERE A 5
Société par actions simplifiée
Ancien capital : 15.000 euros
Nouveau capital : 16.850 euros
Siège social
24, 26, 28 rue de la Redoute
21850 ST APOLLINAIRE
483 552 592 RCS DIJON

De l'AGE du 30/09/2022 et des décisions du Président du 15/10/2022 constatant la réalisation définitive de l'augmentation de capital, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 2.450 € par émission de 245 actions nouvelles de numéraire, et porté de 15.000 € à 17.450 €. L'AGE du 31/10/2022 a décidé de réduire le capital de 600 € pour le ramener de 17.450 € à 16.850 € par voie de rachat et d'annulation de 60 actions. Le Président a constaté le 29/11/2022 la réalisation définitive de cette réduction de capital. En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifié.
POUR AVIS
Le Président

AL22005437

MODIFICATION DU CAPITAL

LE GRENIER A SEL
Société à responsabilité limitée
au capital de 31 000 euros
Siège social
3 Rue du Grenier à Sel
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
842 787 186 R.C.S. DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 15 novembre 2022, le capital social a été réduit d'une somme de 6 200 euros, pour être ramené de 31 000 euros à 24 800 euros par rachat et annulation de 620 parts sociales.La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (31 000 €).»
Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à vingt-quatre mille huit cents euros (24 800 €).»
Pour avis. La Gérance.

AL22005440

10 route de l'AviationCS 30094
54602 Villers lès Nancy Cedex
Tél. 03.83.41 54 15

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI VIRGIM
Société civile immobilière
au capital de 14.800 Euros
Siège social
1 route de Genlis
21110 LONGECOURT EN PLAINE
RCS DIJON 453.944.662

Par délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 mai 2022, il résulte les modifications suivantes :
Capital social :
Ancienne mention : 14.800 €
Nouvelle mention : 1.000 €
Pour avis

AL22005447

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL ET CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

PASSION CUISINES 21 DISCOUNT CUISINES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 €
Siège : 68260 KINGERSHEIM -
169 rue de Richwiller
transféré au ZAC des Charrières,
5 rue des Echoppes -
21800 QUETIGNY
502 696 685 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 29/11/2022, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. A compter du même jour, le siège social :
- qui était au 169 rue de Richwiller - 68260 KINGERSHEIM ;
- est désormais au ZAC des Charrières, 5 rue des Echoppes -21800 QUETIGNY
Il a également été constaté la démission de son poste de Président de M. Claude MEYER, demeurant 28 boulevard Dubouchage 06000 NICE, remplacé par la Société RACAM Invest,- SAS au capital de 1000 euros ayant son siège 41 rue Buffon21000 DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 911 813863 à compter du même jour.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 502 696 685 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon.
M. Alexandre RENAUD, agissant en qualité de Président de la Société RACAM Invest, Présidente, dispose de tout pouvoir pour engager la société.

AL22005470

AVIS DE TRANSFORMATION

4 SOLEILS
SARL au capital de 7 000 €
Siège social : Masse -
21190 CORCELLES LES ARTS
480 306 539 RCS DIJON

L'AGE des associés du 15 Novembre 2022, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du 15 Novembre 2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront la Société.
Sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Son objet social est modifié ainsi par adjonction d'activités :
- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, commercial ou industriel,
- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
- la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés.
Son siège social est modifié ainsi :
Ancienne mention : Masse - 21190 CORCELLES LES ARTS
Nouvelle mention : 354 Route de Strasbourg – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE
Le capital social reste fixé à la somme de 7 000 €.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Mme Ursula BOUCHARD gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT : Mme Aurélie BOUCHARD demeurant Riedpark 25 à ZOUG (6300) - SUISSE
Modification sera faite au Greffe du TC de LYON.
Pour avis
La Présidente

AL22005474

MODIFICATION DU CAPITAL

FRADINNI.SARL au capital de 90000€.Siège social : 19 lotissement Saint Vincent, 21490 BELLEFOND.818463598 RCS DIJON.Par décision du 19 juillet 2022, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 60300€ par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :Ancienne mention :Capital social : 90000€. Nouvelle mention :Capital social : 150000€. Pour avis.La Gérance.

AL22005477

CHANGEMENT DE GÉRANT

ASSIST INFO 21. SARL au capital de 1 000 euros. Siège social : 10 rue Colonel Redoutey 21130 AUXONNE. 791 085 640 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Mélanie DROYER de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis. La Gérance

AL22005479

MODIFICATION DE DIRIGEANT

SCM MAISON MEDICALE DE LA COLOMBIERE
au capital de 3 500 euros
Siège social : 6 Bis Avenue Jean-Baptiste Greuze
21000 DIJON
495 068 173 RCS DIJON

L'AGE du 17/10/2022 a pris acte de la démission de M. Brice POCHERON, demeurant 36 Rue Alphonse Legros - 21000 DIJON de ses fonctions de cogérant à effet du 28/02/2022. Il n'a pas été procédé à son remplacement.
Pour avis
La Gérance

AL22005486

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL GUILLEMINOT
Société civile au capital de 7 500 €
Siège social : Les Malmaisons,
21500 TOUILLON
442 259 685 RCS DIJON

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/12/2022, la collectivité des associés a :
autorisé M. GUILLEMINOT Jean-Paul à démissionner de ses fonctions de co-gérant à compter du 30/11/2022,
nommé M. GUILLEMINOT Vivien co-gérant de la société pour une durée illimitée à compter du 01/12/2022.*Pour avis, La gérance.

AL22005489

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DE LA BUTTE AUX CAILLES.
SC au Capital de 118899 euros.
Siège social : 5 Impasse DE LA COTE DU FOUR,
21110 BESSEY-LES-CITEAUX.
440940914 RCS de Dijon.

Aux termes d'une AGE du 23/11/2022, les associés ont décidé, à compter du 23/11/2022, de transférer le siège social à 7 rue Cap Peyrefitte, Résidence BLEU ODYSSEE, 66140 Canet en Roussillon.
Radiation du RCS de Dijon et immatriculation au RCS de Perpignan.
La gérance

AL22005499

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ALLIANCES AND FARRIER
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1, rue du Lavoir
21390 ROILLY
889 391 231 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 01/12/2022, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de location saisonnière et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
POUR AVIS
La Présidente

AL22005511

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'AGE de la SC OL INVEST, capital 640 000 euros, siège social 50B rue de Corcelles 71530 Champforgeuil, RCS Chalon-sur-Saône 821 043 551, a décidé le 28 octobre 2022 de transférer à compter du 1er octobre 2022 le siège social à l'adresse suivante : 1 rue du 11 septembre 1944 21490 Brognon. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.Mentions portées au RCS de Dijon pour immatriculation. Radiation du RCS de Chalon-sur-Saône.
Pour avis

AL22005512

MODIFICATION DE LA DURÉE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA BELLE ALLEE
Société civile au capital de 152,45 euros
Siège social : DIJON (21000),
12 place des Cordeliers
R.C.S. DIJON 443 707 302

Par AGE du 28/03/2022, les associés ont décidé la prorogation de la société pour une durée 50 ans à compter du 20/01/2024, de telle sorte que la société prendra fin le 19/01/2074. L'article 4 des statuts est modifié en conséquent.
Pour avis, la gérance.

AL22005515

NON DISSOLUTION

AUTO DUMAS 21
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 4B Boulevard Eiffel -
21600 LONGVIC
898 793 203 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 12 septembre 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL22005519

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce du 11/11/2022 pour PIZZA MONGE, il convient de lire comme siège de liquidation et adresse du liquidateur **12, Impasse des Saules 21560 BRESSEY SUR TILLE** au lieu de 4, Grande Rue 21540 MONTOILLOT

AL22005452

// DIVERS

AVIS

Appel à Candidatures du 05/12/2022
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
LABERGEMENT-LES-SEURRE: Libre, Pré - Urbanisme : Zone N du PLU et zone inondable stricte du PPRI.
13 ha 88 a 50 ca
- A la planche berthier: ZK-10 - Sous la rue de pouilly: ZK-16
SAINT-MESMIN: Terres et prés - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier en place
3 ha 19 a 22 ca
- Hameau de fontette: A-225 - Les champs loups: ZH-56[18]
TROUHAUT : Pré - Urbanisme : RNU
12 a 44 ca
- Derriere l eglise: B-103
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par location tout ou partie des biens suivants :
LEUGLAY : Terres, landes, bois - Urbanisme : RNU
29 ha 75 a 99 ca
- 'Au dessus de lugny': AD- 14[318](A)- 14[318](Z)- 15[317](A)- 15[317](BJ)- 15[317](BK)- 18[319] B- 50 - 'Lugny': AE- 1[54](A)- 1[54](B)- 1[54](C)
4 ha 79 a 31 ca
- 'Au dessus de lugny': AD- 9[316](A)- 9[316](B)- 10[245](A)- 10[245](B)
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
LE VAL-LARREY (21) :
Objectif : Aménagement parcellaire - Terres - Urbanisme : Zone A de la carte communale
6 ha 22 a 00 ca
- 'Le larrey et bas de comme': A- 92(*)[F1]- 92(*)[F2]- 92(*)[F3]- 92(*)[F4]- 92(*)[F5]
- 'Les usages': ZK- 12(*)[F1]- 12(*)[F2]- 14(*)[F1
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 26/12/2022** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL22005492

PLUS D'INFOS SUR
www.agribourgogne.fr

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

SCI HOCHE FR
SCI au capital de 50 euros
Siège social
24, Rue de la Préfecture
21000 Dijon
494 306 665 RCS de Dijon

L'AGE du 31/10/2022 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. RENARD Franck, demeurant 29 rue des Godrans 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Dijon.

AL22005444

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI HOCHE FR
SCI au capital de 50 euros
Siège social
24, Rue de la Préfecture
21000 Dijon
494 306 665 RCS de Dijon

L'AGE du 30/11/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. RENARD Franck, demeurant 29 Rue des Godrans 21000 Dijon pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Radiation au RCS de Dijon

AL22005451

Cabinet Banse
Expertise comptable - Conseil

CLÔTURE DE LIQUIDATION

RPPJ
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social
4 bis, rue Yves Bertrand Burgalat
21200 BEAUNE
Siège de liquidation
4 rue Yves Bertrand Burgalat
21200 BEAUNE
850 271 040 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 AOUT 2022 au BEAUNE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Patrick ROBERT, demeurant 4 rue Yves Bertrand Burgalat 21200 BEAUNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22005457

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAS BOSSER
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000.00 euros
Siège social : Zone Commerciale
21210 SAULIEU
495 196 537 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2022 :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
- Approuvé les comptes de liquidation ;
- Donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean-Michel BOSSER, demeurant Le Meix-La Cour d'Avau 89630 SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS et déchargé ce dernier de son mandat ;
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL22005464

DISSOLUTION

GRAZ
SCI au capital de 1000 euros
Siège social
5 Place des Cordeliers
21000 Dijon
482 679 818 RCS de Dijon

L'AGE du 31/10/2022 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. BAFFY Jean Marc, demeurant 44 Rue du Cottage 21121 Fontaine-lès-Dijon, et fixé le siège de liquidation chez M. BAFFY Jean Marc, demeurant 10 rue du gymnase 21000. Dijon.
La correspondance sera adressée 10 rue du gymnase 21000 Dijon.
Mention au RCS de Dijon

AL22005459

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GRAZ
SCI au capital de 1000 €
Siège social : 5 Place des Cordeliers
21000 Dijon
482 679 818 RCS de Dijon

L'AGE du 30/11/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. BAFFY Jean Marc, demeurant 44 rue du cottage 21121 Fontaine-lès-Dijon pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Radiation au RCS de Dijon

AL22005467

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SNC MILLOT ENSILAGE
Société en nom collectif en liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège social : 21690 CHARENCEY HAUT
Siège de liquidation : 21690 CHARENCEY HAUT
448 051 847 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 20 mai 2022 à CHARENCEY HAUT (21) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur MILLOT Jean-Claude, demeurant à CHARENCEY HAUT (21690), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL22005523

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PIZZA MONGE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 72, rue Monge
21000 DIJON
Siège de liquidation : 12, Impasse des Saules
21560 BRESSEY SUR TILLE
880 678 594 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 16/11/2022 au 12, Impasse des Saules 21560 BRESSEY SUR TILLE, l'associé unique en sa qualité de liquidateur a établi le compte définitif de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL22005527

// CONSTITUTION

Exco Socodec
MAGIC
SC au capital de 3 000 euros
Siège social
14 boulevard Eugène Spuller
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 24/11/2022, il a été constitué la société Forme : SC - Dénomination : MAGIC - Siège : 14 boulevard. Eugène Spuller - 21000 DIJON - Durée : 99 ans - Capital 3 000 euros en numéraire - Objet : Prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, artisanales, financières ou. autres, créées ou à créer, gestion et la mise en valeur des participations ; Acquisition, gestion et administration de tous biens, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières ou immobilières . Gestion et centralisation de tous capitaux dont elle pourrait disposer - Agrément des cessions dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Dans les autres cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales - Gérance : Gilles DE. CHARETTE DE LA CONTRIE et Marion DE CHARETTE DE LA CONTRIE demeurant ensemble 14 rue Eugène Spuller - 21000 DIJON -. Immatriculation au RCS de DIJON.

AL22005367

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/10/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :MC RACING.
Objet social : Organisation d'évènements professionnels et privés, mise à disposition et location de véhicules.
Siège social :3 Rue Isabelle de Portugal 21000 Dijon.
Capital : 2000 euros.
Durée : 99 ans.
Président : M. MAIRE Arnaud, demeurant 27B Cour du Général. de GAULLE 21000 Dijon.
Directeur Général : M. COUE François, demeurant 16 Impasse des Pontonniers 53810 Changé.
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable.
Immatriculation au RCS de Dijon.

AL22005411

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 novembre 2022, à DIJON.
Dénomination : SCI LUMIERE 2022.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 2 rue de la Découverte, 21000 Dijon.
Objet : L'acquisition, la détention, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement, la jouissance, la cession de tous biens et droits immobiliers et notamment d'un immeuble sis à MARSANNAY (21160), 11 rue Louis Lumière.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 14000 euros
Montant des apports en numéraire : 14000 euros.
Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.Elles ne peuvent être cédées à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
Gérant : Madame Cécile BIDAULT, demeurant

ANNONCES LÉGALES

1 impasse Kléber, 21000 DIJON Gérant : Monsieur Stéphane GLABAY, demeurant 188 route de la Planche, 74320 SEVRIER.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL22005414

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 28/11/2022, il a été constitué une SARL : Dénomination : AD RESTOS
Nom Commercial : LA PETITE TAVERNE
Siège Social : 6 rue Poterne 21200 BEAUNE
Capital : 1000 €
Activités principales : La fourniture, la vente et les service d'aliments et de boissons sur place ou à emporter et le développement et l'exploitation d'activités dans les secteur de la restauration.
Durée : 99 ans Gérance : Mme MICHAS Alexandra 7 RUE DE LA CHARPEIGNE 21200 BEAUNE
Immatriculation au RCS de DIJON.

AL22005417

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28/11/2022, il a été constitué une SAS ayant. les caractéristiques suivantes :
Dénomination :3FONTAINES IMMOBILIER.
Objet social : Activité de transaction sur immeubles et. fonds de commerce; Activité de location immobilière, de gérance immobilière, de syndic de copropriété; . Administration de biens.
Siège social :8 Boulevard de l'Europe 21800 Quétigny.
Capital : 5000 euros.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.
Président : TROISFONTAINE Charlotte, dmt 1 Rue Carnot 89500 Villeneuve-sur-Yonne.
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé en capital ou en industrie a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Clause d'agrément : Les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires.

AL22005420

SCM CAL
Société civile de moyens
au capital de 1 000 euros
Siège social
11 rue de la charme aux loups
21310 BELLENEUVE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BELLENEUVE du 04/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile de moyens.
Dénomination sociale : SCM CAL.
Siège social : 11 rue de la charme aux loups 21310 BELLENEUVE.
Objet social : la mise en commun de tous moyens matériels et utiles à l'exercice de la profession de ses membres. Elle peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger les immeubles, installations et appareillages nécessaires.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Alexandre GAUBERT, demeurant 10 rue Pierre Fleurot - Etage 1 - Appt 43, 21000 DIJON.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis. dans tous les cas par les associés représentant au moins les. trois quarts au moins du capital social.
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.
Pour avis, la Gérance

AL22005423

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : TB2M
Siège : 5 rue du Faubourg Perpreuil, 21200 BEAUNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : - la fabrication et commercialisation, en gros et au détail, de bougies, cierges, et de tous produits en cires et matières similaires ou dérivées ; de savon sous format solide et liquide, de produits de senteurs et de soins ; et de tous produits et accessoires se rapportant à ces domaines. - l'exploitation de tous fonds de commerce de prêt à porter homme, femme et enfant, et plus généralement de tous produits textiles et dérivés, chaussures, maroquinerie, bagagerie, décoration et tous accessoires de mode. – l'organisation d'évènements privés ou publics, manifestations, réceptions, congrès, séminaires à destination de particuliers ou professionnels, et plus généralement, toutes activités évènementielles, et spectacles vivants. -l'organisation et/ou la vente de séjours liés à l'notourisme dans toutes régions viticoles, notamment l'organisation ou la réservation de dégustations de vins, de visites dans des domaines viticoles et dans les vignes, de cours de cuisine ; ainsi que l'organisation de repas, de déplacement et d'hébergement. - l'exploitation par tous moyens, de tous vignobles et de tous immeubles bâtis ou non bâtis, affectés ou pouvant être affectés à l'exploitation viticole qui, au cours de la vie sociale, seront pris à bail par la Société ou acquis par elle ; -la mise en valeur et l'exploitation par bail à long terme ou non, de toutes propriétés viticoles ainsi que la réalisation de toutes opérations nécessaires à l'exploitation d'un domaine viticole, et, la commercialisation de ses produits notamment par la vente de son vin au détail. - l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux en France et à l'Etranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole ; - toutes opérations de négociation, de commission et de courtage portant sur tous produits agroalimentaires, ainsi que tous travaux agricoles ; - l'organisation de dégustation de vins et alcools ; - l'achat et la vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin, produits alimentaires régionaux ou de terroirs, d'épicerie fine. - toutes activités de bar, brasserie, petite restauration, boutique de vins, bar à vins, traiteur et de restaurant ; - toutes activités de conseil et toutes prestations de services dans l'hôtellerie, la restauration et le négoce de vins. - le conseil et l'assistance aux entreprises en matière d'organisation, d'information, de comptabilité, d'administration et de gestion des entreprises ; et plus généralement tous travaux et services administratifs ; - l'achat, la vente et la négociation en matière de NFT (ou Non Fongible Token) ; ainsi que la prestation aux entreprises et particuliers portant sur les Security Token ; et plus généralement toutes prestations en finances décentralisées. - la location de logements, meublés ou garnis, à usage d'habitation, avec ou sans fourniture de prestations hôtelières ou para-hôtelières, - la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Thomas BYNEN, demeurant 5 rue du Faubourg Perpreuil - 21200 BEAUNE.
Directeur Général : M. Mathys MONGEOT, demeurant 8 rue du Clos des Capucins - 21200 BEAUNE.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL22005454

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MEURSAULT du 15 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : MJ CAVES
Siège social : 13 rue Pierre Mouchoux – 21190 MEURSAULT
Objet social :
- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole,
- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Jean-Victor MOREY demeurant 7, route de Monthelie à MEURSAULT (21190) et Monsieur Pierre MOREY demeurant 13 rue Pierre Mouchoux à MEURSAULT (21190).
Clauses relatives aux cessions de parts :agrément requis dans tous les cas
agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL22005491

CMV PATRIMOINE

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SCI immatriculée au RCS de DIJON, dénommée « CMV PATRIMOINE «, au capital de 2.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire, dont le siège social est à DIJON (21000) - 13 B, rue Arthur Rimbaud, ayant pour objet : l'achat, la vente, la construction, la gestion et la location de tous biens immobiliers ; l'acquisition et la gestion de titres de participation et de toutes valeurs mobilières ou immobilières ; dont les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés ; et dont les premiers co-gérants sont M. Vincent MARTIN et Mme Catherine CHARROPPIN, épouse MARTIN, demeurant tous deux à DAIX (21121) – 15, rue des Alisiers, désignés statutairement pour une durée illimitée.

AL22005536

NIÈVRE

// MODIFICATION

NOMINATION DE GÉRANT

SCEA DOMAINE LES COTEAUX

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 5 000 euros
Siège social
14 rue de la Mairie
Boisgibault
58150 TRACY SUR LOIRE
503 243 933 RCS NEVERS

Le 01/10/2022, l'associée unique a nommé Gérante, la société LES VIGNOBLES VILLEBOIS, société par actions simplifiée au capital de 11 527 857 euros, ayant son siège social 43 rue de la Quezardière 41110 SEIGNY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Blois sous le numéro 804 890 994 à compter du 01/10/2022 en remplacement de la HOLDING FOURNIER.
Pour avis.

AL22005421

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEV DOMAINE PAUL CORNEAU

Société civile d'exploitation viticole
au capital de 200 000 euros
Siège social
21 Rue Louis Joseph Gousse
58150 POUILLY SUR LOIRE
400 507 109 RCS NEVERS

Le 01/10/2022, l'associée unique a nommé Gérante, la société LES VIGNOBLES VILLEBOIS, société par actions simplifiée au. capital de 11 527 857 euros, ayant son siège social 43 rue de la Quezardière 41110 SEIGNY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Blois sous le numéro 804 890 994 à compter du 01/10/20222022 en remplacement de la société. HOLDING FOURNIER.
Pour avis.

AL22005422

CHANGEMENT DE GÉRANT

DOMAINE DES BERTHIERS - JC DAGUENEAU

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 104 800 euros
Siège social
Les Berthiers
58150 ST ANDELAIN
377 893 821 RCS NEVERS

Le 29/09/2022, l'AGE a nommé Gérante, la société LES VIGNOBLES VILLEBOIS, société par actions simplifiée au capital de 11 527 857 euros, ayant son siège social 43 rue. de la Quezardière 41110 SEIGNY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Blois sous le numéro 804 890 994 à compter du 01/10/2022 en remplacement de la société HOLDING FOURNIER.
Pour avis.

AL22005425

TRANSFORMATION

MORE ELECTRONIC SOUNDS & IMAGERIES

SARL transformée en SAS
Au capital de 3 811 euros
Siège social
LA CURE 58110 TINTURY
418 440 293 RCS NEVERS

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 28/10/2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée, son capital social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre. Les. cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme de SARL, la Société était gérée par M. Marc SIRGUY. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Marc SIRGUY, demeurant 2 rue Honoré Fragonard à ISSY LES MOULINEAUX 92130.
Pour avis. La Gérance

AL22005443

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

LE CYPRES – GENS DE LA LUNE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 €
Siège Social : 17, rue du Pont Cizeau – 58000 NEVERS
402 891 774 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 25/11/2022, l'Associée Unique a pris acte de la démission de Mme Eline SEJEAU de ses fonctions de co-gérante à compter du 30/11/2022.

AL22005460

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MECAMOTEUR

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 25.000 euros
Siège social : 2 rue du Champ de Magny
58470 MAGNY-COURS
751 211 913 RCS NEVERS

Aux termes d'une assemblée générale mixte du 16 novembre 2022, il a été décidé de transférer le siège social 4 rue du Champ de Magny – 58470 MAGNY-COURS au 2 rue du Champ de Magny – 58470 MAGNY-COURS.
Pour avis, le gérant

AL22005482

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI QUATREM

Société Civile au capital de 77.000 euros
Siège social : Route des Tuileries
Le Château
58000 SERMOISE SUR LOIRE
511 422 065 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2022 a décidé d'augmenter le capital de la somme de 861.000 euros en numéraire pour le porter de 70.000 euros à 931.000 euros puis de réduire le capital de 854.000 euros par apurement partiel du report à nouveau débiteur pour ramener le capital à 77.000 euros.
Pour avis,

AL22005483

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI CEJ
Société civile au capital de 100 €
Ancien siège social : 37, Route de Bourgogne – 58000 SAINT ELOI
Nouveau siège social : 5, Route du Bazois – Coulon – 58800 MOURON SUR YONNE
818 827 545 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 01/10/2022 les associés ont décidé à compter du même jour de transférer le siège social de SAINT ELOI (58) – 37, Route de Bourgogne à MOURON SUR YONNE (58) – 5, Route du Bazois - Coulon et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL22005490

ALPHA EXPERTS NEVERS

COIFFURE MICHEL & FLORE

Forme : SARL.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 13 rue Louis Blanc, 58300 DECIZE.
844731901 RCS de Nevers.
Aux termes de l'AGO en date du 01/12/2022, les associés ont pris acte de la démission des fonctions de cogérant de M. Michel CROCHET à compter du même jour.
Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL22005498

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

FIN MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CABIA MATERIAUX SAS

SAS au capital de 112.000 €
Siège social : ZI – Route de Surgy
58500 CLAMECY
391 868 635 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte SSP du 28 novembre 2022, les associés ont pris acte de la cessation du mandat de Directeur général de M. Antonin FERDIN, demeurant 22 rue Haute – 89160 ANCY-LE-FRANC.
Pour avis, le Président Ch. DARENNE

AL22005514

AVIS

ACHAT-GESTION-CONSEIL «A.G.C.» SARL au capital de 89000 Euros Siège social : 28, route de Corcelles à MARZY (58180)
Aux termes du PV du 04/12/22, l'AGE a décidé avec effet au 01/01/22 : 1. de transformer la société en Société en actions Simplifiée, 2. de nommer en qualité de Président M. Pierre-Etienne SAVRE né le 03/08/55 à NEVERS (58), dt 28, route de Corcelles à MARZY (58180). Les statuts ont été modifiés en conséquence. Admission aux assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix - Agrément des cessions d'actions : libres entre associés, agrément pour tout autre. 3. de transférer le siège social au 71, rue du Théâtre à PARIS (75015). Mention au RCS de NEVERS (et PARIS pour le siège).

AL22005530

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution, ou location tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ANNAY: ZONE NC
3 ha 49 a 92 ca
- Les usages: ZN-34
Cmne de BREVES: Zone RNU
8 ha 68 a 00 ca
- Derriere la porte: ZH-77(*)-88-91-93 - La canerie: B-476 - La garenne: C-267 - Les cris: ZH-1-2 - Les louches: B-451 - Vevres: ZH-52(*)
Cmne de COLMERY: ZONE RNU
1 ha 23 a 13 ca
- Buisson des cotes: ZA-161 - Le grand coteau: B-252 - Le quilloir: ZA-153-155 - Les grands champs: B-554-558-559 - Les grands chapons: C-869 - Vallee de la justice: B-300 - Vignes des coudres: C-914
Cmne de NARCY: ZONE RNU
Loué par bail rural sur toute la surface
1 ha 49 a 05 ca
- Prairie du pont charault: B-305
Cmne de SAINT-FRANCHY: ZONE RNU
Loué par bail rural sur toute la surface
6 ha 17 a 00 ca
- Buisson du mare: ZB-11-12-13
Cmne de SAINT-HONORE-LES-BAINS: ZONE N
1 ha 14 a 80 ca
- Les caruzes: B-201
Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER: ZONE RNU
Loué par bail rural sur toute la surface
6 ha 26 a 17 ca
- Les craies de marcigny: D-280-290 - Les lioux: D-242-243-244-245 - Marcigny: AS-91[1378]
Cmne de VILLIERS-SUR-YONNE: Zone RNU
44 a 38 ca
- Chaufour: A-180-181-182-305 - Le bourg: B-474 - Le clou: B-1368-1371 - Les perrieres: C-151
Biens à louer par bail SAFER :
Cmne de SAINT-MARTIN-D'HEUILLE : ZONE A
1 ha 60 a 70 ca
- 'Maubuisson': AI- 35[285]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/12/2022 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL22005495

Office Notarial P. JOURDIER & J-C REROLLE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Cindy VERNET, notaire à DECIZE, le 30 novembre 2022, Monsieur Marijn RABAUT et Madame Liesbeth HIELE, demeurant ensemble à SAINT-HILAIRE FONTAINE (58300), Domaine neuf, mariés sous le régime légal belge de la communauté de biens aux termes de leur union célébrée en BELGIQUE à GENT le 1er août 2008 ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle. Oppositions à adresser, s'il y a lieu dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Cindy VERNET, notaire à Decize (58300), 8 rue Carnot.
Me VERNET, notaire.
Pour avis.

AL22005449

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

AVIS DE PUBLICITE

SCI PONTOT

Société civile immobilière
Au capital de 8000 EUROS
Siège social : Le Pontot à MOULINS-ENGILBERT (58290)
Immatriculée au RCS de NEVERS : 423991595

Le 29 octobre 2022, aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 avril 2022.
Monsieur Luc NOVENT demeurant à SAINT PARIZE LE CHATEL (Nièvre), 7 rue de l'Ouche, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au 7 rue de l'Ouche, à SAINT PARIZE LE CHATEL (Nièvre).
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL22005428

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI L'ARMANCE

En liquidation
Société civile immobilière
au capital de 45734,71 euros
Siège social
DORNECY (58530)
4 avenue du Général Leclerc
SIREN : 380 799 510 RCS Nevers

Par décision collective en date du 22/11/2022, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur : Madame Sophie DOUJON, demeurant à DORNECY (58530) 4 avenue du Général Leclerc et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de commercede NEVERS.
Pour avis.

AL22005418

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/11/2022 a décidé la dissolution de la SAS IVILOO, au capital de 2 000 €, 9 LE MOUSSEAU, 58200 ALLIGNY COSNE au RCS de NEVERS : 812.192.581 et sa mise en liquidation amiable à compter du 28/11/2022. Monsieur DEMEOCQ Etienne, demeurant, 9 LE MOUSSEAU, 58200 ALLIGNY COSNE est nommé en qualité de liquidateur de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis
Le liquidateur

AL22005438

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FORMEN
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 10 000 €
Siège Social : 8, rue de la Pelleterie - 58000 NEVERS
401 126 081 RCS NEVERS

L'AGO du 23/11/2022 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé de son mandat de liquidateur M. Alain DENEGRE dt à LA CHARITE SUR LOIRE (58) – 2, Avenue du Champ du Seigneur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/10/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

AL22005461

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GARAGE JACQUEY
Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 56 200 €
Siège social : 6, rue Nicolas Délangé - 58000 NEVERS
320 993 447 RCS NEVERS

L'AGO du 28/11/2022 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé de son mandat de liquidateur Mme Dominique AUZEL dt à NEVERS (58) – 31, rue Gabriel Valette, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/09/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

AL22005462

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LE PACIFIC

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 152 449,02 euros
Siège : Maizières, 58150 GARCHY
Siège de liquidation : 17 route de l'Abbaye
58150 SAINT ANDELAIN
393 732 870 R.C.S. NEVERS

L'AGE réunie le 31/10/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/11/2022 et sa mise en liquidation amiable. Annick SOLLET, demeurant 17 route de l'Abbaye 58150 SAINT ANDELAIN, a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 17 route de l'Abbaye 58150 SAINT ANDELAIN. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de NEVERS. Pour avis, le Liquidateur

AL22005468

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

PAUMAË

SAS en liquidation au capital de 20 000 €
Siège social : P.A du Val de Loire-Rue des Cordeliers
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
532 651 627 RCS NEVERS

Par décision du 30/11/2022, l'AGE a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Franck PHILY demeurant 12 boulevard Pierre de Coubertin, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 30/11/2022.
Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL22005469

DISSOLUTION

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la collectivité des associés du 30 juin 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCI METAMORPHOSE, au capital de 50.000 euros, dont le siège est à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre) rue de Loire, identifiée au SIREN sous le n° 482 908 688 et immatriculée au RCS de NEVERS,
A décidé la dissolution volontaire et anticipée de la société à compter du 30 Juin 2021, et nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'acte, au paiement du passif et à la répartition du boni de liquidation : Mr Bernard LEFEVRE, dt à SUILLY LA TOUR (Nièvre), 20 route des Carrières à Champcelée.
Le siège de la liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur.
La correspondance de tous les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS du Tribunal de commerce de NEVERS.
POUR AVIS
Le Liquidateur.

AL22005508

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'ATELIER DE LIGNY

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : LES CHAUMES DE LIGNY, LES BLOUSES,
58330 SAINT-BENIN-DES-BOIS
Siège de liquidation : Les Chaumes de Ligny - Les Blouses
58330 SAINT BENIN DES BOIS
884 206 871 RCS NEVERS

L'AGE réunie le 14/11/22 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Ivan RAGON, demeurant Les Chaumes de Ligny - Les Blouses - 58330 SAINT BENIN DES BOIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Les Chaumes de Ligny - Les Blouses 58330 SAINT BENIN DES BOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22005524

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CORINA

SCI au capital de 15 244.90 euros
Siège social : GRANDE RUE
58350 CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS
417 646 981 RCS NEVERS

L'AGE du 07/12/2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 07/12/2020. Madame Catherine MARTIN, demeurant 4 Place de la Mairie 58700 PREMERY a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 4 Place de la Mairie 58700 PREMERY. Pour avis.

AL22005529

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/11/2022 est constituée une Société par actions simplifiée dénommée LES ROSES, capital variable de 1 000 €, siège social RD 121 La Croix de Pierre 58230 MOUX-EN-MORVAN, objet social acquisition, administration et gestion par location, sous-location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, location d'hébergements touristiques, location de salles, organisation et accueil de stage ou formation, organisation de promenades en forêt, excursions en camion, location de divers articles touristiques (vélos, barques, paddles..), commerce d'articles faits mains et d'articles locaux (objets, produits alimentaires du terroir, vins), proposition de repas réalisés par des prestataires traiteur ou restaurateur, durée 99 ans, Président Mme Christelle ROSE, RD 121 La Croix de Pierre 58230 MOUX-EN-MORVAN, admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

ANNONCES LÉGALES

Agrément : Les cessions d'actions entre associés sont libres. Elles ne peuvent être cédées à un tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote. Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL22005436

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : L'EVASION Capital : 1000€ Siège social : 34 route de Chaumecon 58140 Saint Martin du Puy Objet : camping, restauration, gites, location de vélos et quadbikes Durée : 99 ans. Président : M. Martin Thierry demeurant 49 route de Chaumecon 58140 Saint Martin du Puy Les cessions d'actions sont soumises à agrément dans tous les cas. Tout associé a accès aux assemblées et chaque action donne droit à une voix. RCS Nevers

AL22005347

FIDACT AVOCATS

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NEVERS. du 25 novembre 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.
Dénomination sociale : PAGE404 Informatique.
Siège social : 38 Avenue du Général de Gaulle -. 58000 NEVERS.
Objet social : Toutes activités de maintenance informatique, vente de pièces informatiques, conseil et formation auprès d'usager de matériel informatique.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de. l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et. des sociétés.
Capital social : 2 500 euros.
Gérance : Monsieur Antoine PAGE, demeurant Rue de la Cité. Unic, Le Clos des Riolles bâtiment 11 58600 GARCHIZY, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des. sociétés de NEVERS.
Pour avis. La Gérance

AL22005427

ALPHA EXPERTS NEVERS

DELAFI

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à VARENNES-VAUZELLES en date du 16/11/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : DELAFI
SIEGE SOCIAL : 25 bis Rue Jacques Duclos, VARENNES-VAUZELLES (58640)
OBJET : la prise de participations dans toutes sociétés, acquisition, détention et gestion de titres de sociétés de capitaux de tous secteurs d'activité ; toutes opérations de trésorerie avec les sociétés ayant avec elle directement ou indirectement des liens de capital conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres ; toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière ou autres, au profit et à destination exclusifs des filiales et entités liées à la Société
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 5 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Cessions d'actions libres entre associés - agrément dans les autres cas.
PRESIDENT : Monsieur Francis DELALANDE, demeurant 25 bis Rue Jacques Duclos, VARENNES-VAUZELLES (58640),
DIRECTEUR GENERAL : Madame Stéphanie DELALANDE, demeurant 25 bis Rue Jacques Duclos, VARENNES-VAUZELLES (58640),
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, le président

AL22005441

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date 30/11/2022, il a été constitué une EURL dénommée PASSION PAYSAGE.
Objet social : l'entretien et la création de parcs, jardins et espaces verts, - la pose de piscines à coques, - les travaux d'élagage, d'abattage et autres prestations, - l'activité de paysagiste, - tous travaux d'assainissement, - l'achat, la production et la vente de tous produits, y compris d'origine végétale, matériels et marchandises nécessaires à l'activité de paysagiste, aux travaux de jardinage, à l'ornementation et à la décoration, - la location de tous types de matériels et outillages, - le traitement et l'enlèvement des déchets verts,
Siège social : 2, Impasse de Bellevue - lieudit Grandchamp -. 58110 ROUY.
Capital : 1 500 euros.
Gérance : M Antoine ROUSSEAU demeurant 2, Impasse de. Bellevue - lieudit Grandchamp - 58110 ROUY.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. de NEVERS

AL22005455

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 23/11/22, il a été constitué une SARL dénommée : B&C'S CARS
Objet social : Le négoce et achat par tous moyens directement en qualité d'intermédiaire ou autrement de tous matériels machines et engins agricoles, viticoles, vinicoles et toutes pièces détachées ainsi que tous produits annexes, accessoires industriels, artisanaux, du bâtiment ou dérivés s'y rapportant ;
Siège social : 1, La Fontaine du Bois à POISEUX (58130)
Capital : 1000 euros
Gérance : M. Christian SANZ, né le 09/03/71 à PARIS 4ème (75), Demeurant 1, La Fontaine du Bois à POISEUX (58130) et Mme Béatrice SANZ née BONGARD le 10/09/1976 à NEVERS (58), Demeurant 1, La Fontaine du Bois à POISEUX (58130),
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL22005456

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à CUNCY-LES-VARZY (58210) du 30 novembre 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : TOP AGRI DEALS
Capital social : 3 000 euros par apports en numéraire
Siège social : 1, Rue de la Bourderie à 58210 CUNCY-LES-VARZY
Objet social : la prise de participation, directement ou indirectement, dans toutes sociétés, établissements ou groupements d'intérêt économique, de nature commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, à créer ou déjà existants et ce, par voie d'acquisition, échange, apport ou par tout autre mode, ainsi que la gestion de ces participations
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Président : M. Cédric SANCHEZ demeurant 1, Rue de la Bourderie à 58210 CUNCY-LES-VARZY
En cas de pluralités d'associés, toutes transmissions d'actions, à l'exception des transmissions entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
RCS : NEVERS.
Pour avis

AL22005458

SCP E.CAVET-JACOB
Notaire14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 9 Novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Forme : Société à responsabilité limitée
- Dénomination : SARL METAL ART
- siège social : COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) rue des Limes Parc d'Activités du Val de Loire
- Objet : En France et à l'Etranger , la serrurerie, la chaudronnerie, la ferronnerie d'art, la construction métallique et toutes opérations rendues nécessaires par ces activités.
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.
- Apport en numéraire de la somme globale de 4 000 euros.
- Capital social : 4.000 euros divisé en 200 parts de 20 euros chacune entièrement souscrites, numérotées de 1 à 200.
- Gérance : Sont nommés comme co-gérants pour une durée illimitée : Mr DENIS Yannick, dt à BOUHY (Nièvre) 11 Cosme, et Mr DE SOUSA Alexandre, dt à MYENNES (Nièvre) 1 rue de la Loire.
Ladite société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
POUR AVIS.
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL22005478

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 05/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination : PASSETTO HOLDING**
Forme : Société par actions simplifiée
Objet social : Prise de participations, souscription ou acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales, parts d'intérêts, de toutes sociétés civiles ou commerciales, y compris tous placements de capitaux dans lesdites sociétés; Animation et gestion de ses filiales et sous filiales et de toutes sociétés dans lesquelles elle détiendra une participation directe ou indirecte, sous toutes dormes dans les domaines technique, commercial, administratif et financier.
Siège social : 101 chemin des Chaudenis, 58320 PARIGNY LES VAUX.
Capital : 100 000 €.
Présidence : MESCHINI Frédéric demeurant 17 rue d'Arménie 92140 CLAMART;
Directeur général : LEFRANC Diane demeurant 17 rue d'Arménie 92140 CLAMART;
Cession d'actions : Agrément
Chaque action donne droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL22005506

AVIS DE CONSTITUTION

SPFPL RECIPROQUE
Société de participations financières de profession libérale de chirurgiens-dentistes par actions simplifiée
au capital de 115 000 euros
Siège social : 34 A rue du Général Sorbier - 58000 NEVERS

ASSP du 13/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : - **Forme :** Société de participations financières de profession libérale par actions simplifiée - **Dénomination :** SPFPL RECIPROQUE - **Siège :** 34 A rue du Général Sorbier - 58000 NEVERS - **Durée :** 99 ans - **Capital :** 115 000 euros - **Objet :** Prise de participation et d'intérêts ainsi que la gestion de ces participations et intérêts dans des Sociétés d'Exercice Libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste ainsi que toute activité liée à la gestion desdites participations et intérêts ; Réalisation, au profit des Sociétés d'Exercice Libéral ou des groupements dont elle détient des participations, d'activités accessoires en relation directe avec leur objet. - **Exercice du droit de vote :** Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. - **Agrément :** Les cessions ou transmissions d'actions appartenant aux associés sont libres. En dehors de ce cas, les actions ou valeurs mobilières ne peuvent être cédées ou transmises, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des trois quarts des associés représentant au moins les trois-quarts des actions. - **Président :** Mme Sophie COLLOMB, demeurant 34A rue du Général Sorbier 58000 NEVERS - **Directeur général :** M. Laurent PELEYRAS, demeurant 34A rue du Général Sorbier 58000 NEVERS. Immatriculation RCS de NEVERS. Pour avis

AL22005526

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à COULANGES LES NEVERS (Nièvre) du 02 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : M DIAG 58
Forme : Société par Actions Simplifiée
Capital social : 2.000 €
Siège social : 18 boulevard Beauregard – 58660 COULANGES LES NEVERS
Objet : La réalisation de tous diagnostics immobiliers.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Président : Monsieur Mickaël ROY demeurant 18 boulevard Beauregard – 58660 COULANGES LES NEVERS.
Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont inscrits à son nom. Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : Toute transmission de titres de capital quel qu'en soit le bénéficiaire, sauf s'il est déjà associé, est soumise à l'agrément préalable de la société donnée par décision collective extraordinaire des associés.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
Pour avis, le Président,
M. Mickaël ROY

AL22005534

YONNE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

MIDIS
SAS au capital de 56.040 euros
Les Latteux
89400 MIGENNES
RCS SENS. 811 757 145

Aux termes du CP du 20/10/2022, il a été décidé de nommer Monsieur Christophe GRATIOT - PLAPPEVILLE (57050), 47 Rue du Général de Gaulle, en qualité de Directeur Général, pour une durée illimitée, à compter du 20/10/2022.

AL22005416

MODIFICATIONS DES STATUTS

FJG
Société civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
19 Chemin du Bas des Guillemottes
89100 ROSOY
900 905 605 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 01/11/2022, l'AGE a décidé :de remplacer à compter du 01/11/2022 la dénomination sociale FJG par FMG, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.de transférer le siège social du 19 Chemin du Bas des Guillemottes, 89100 ROSOY au 4 Allée du Bois Gauthier La Campe 89500 EGRISELLES LE BOCAGE à compter du 01/11/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL22005419

MODIFICATION DU CAPITAL

LA COQUILLE
SARL à associé unique
au capital de 7 622,45 €
81 Rue Saint Pierre
89450 VEZELAY
RCS AUXERRE n° 390 945 285

Aux termes d'une AGE du 29/11/2022, prenant effet ce jour, l'associé unique a décidé de d'augmenter le capital de 67 377,55 €.
Nouveau capital : 75 000 €. Validation : RCS de AUXERRE.
Pour avis L'associé unique

AL22005466

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ARBRE ET ESPACE
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
Chemin de l'Orme
Briquet Marnay
89110 POILLY SUR THOLON
813 457 850 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 15 novembre 2022, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du Chemin de l'Orme Briquet, Marnay 89110 POILLY SUR THOLON au 485 Avenue du Général de Gaulle 89130 TOUCY à compter du 15 novembre 2022.La Société, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 813457850 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'AUXERRE.Gérance : Monsieur Philippe CEDIEY, demeurant Chemin de l'Orme Briquet - Marnay 89110 POILLY SUR THOLON.
Pour avis
La Gérance

AL22005424

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GC HOME
SARL au capital de 1000 euros
Siège social
83 Grande Rue 89100 SENS
900 515 115 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 28/11/2022, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de « gestion locative, et plus généralement toute opération de gestion immobilière » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL22005426

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

TOUS VOS ARBRES 5.5
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
Chemin de l'Orme
Briquet Marnay
89110 POILLY SUR THOLON
511 402 018 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 15 novembre 2022, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social du Chemin de l'Orme Briquet - Marnay 89110 POILLY SUR THOLON au 485 Avenue du Général de Gaulle 89130 TOUCY à compter du 15 novembre 2022.
La Société, immatriculée au RCS de SENS sous le numéro 511 402 018 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'AUXERRE.
Gérance : Monsieur Philippe CEDIEY, demeurant Chemin de l'Orme Briquet - Marnay 89110 POILLY SUR THOLON
Pour avis
La Gérance

AL22005429

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIETE EQUIP'BURO
SASU au capital de 7 622,45 euros
Siège social
5 rue de l'Europe
89380 APPOIGNY
328 179 072 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions annuelles en date du 26 septembre 2022, l'associée unique a constaté que la société était dispensée de désigner un commissaire aux comptes titulaire et suppléant. En conséquent, les mandats suivants n'ont pas été renouvelés :- du commissaire aux comptes titulaire : la SARL HD AUDIT- du commissaire aux comptes suppléant : la SARL AUDIT & CONSEIL SENS
Pour avis, le président.

AL22005435

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFORMATION

JEAN MARQUIS
Société à responsabilité limitée
transformée en
société par actions simplifiée
au capital de 121 959,21 euros
Siège social
Route de Tonnerre
89430 TANLAY
325 509 198 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11/10/2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 30/11/2022, le capital social a été réduit d'une somme de 36 819.84 €, pour être ramené de 121 959.21 euros à 85 139.37 € par rachat et annulation de 2 416 parts sociales. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention : «Le capital social est fixé à cent vingt et un mille neuf cent cinquante-neuf euros et vingt et un centimes (121 959.21 €).» Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à quatre-vingt-cinq mille cent trente-neuf euros et trente-sept centimes (85 139.37 €).» Aux termes de cette même délibération, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 30/11/2022 suite au procès-verbal de la gérance, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Sa dénomination devient SAS MARQUIS. Le capital social reste fixé à la somme de 85 139.37 €. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. M. Olivier MARQUIS, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Olivier MARQUIS, demeurant 2 Rue Jean Moulin 89430 TANLAY. DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Jean-Jack MARQUIS, demeurant à 3 Rue des Guénards 89430 TANLAY.

AL22005442

SELARL Julien MILLARD - Laure BERTHELIN NOTAIRES & CONSEILS
Notaires à Saint-Florentin (Yonne)
et à Auxerre (Yonne)
26, rue Dilo
et 22, rue du Puits des Dames

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI BAUQUET BAUQUET
Société civile
Au capital de 80 648,58 euros
Siège social 32 rue du Chêne
89600 VERGIGNY
R.C.S AUXERRE 401 223 938

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à VERGIGNY du 15/08/2022, Madame Sylvie BERDAGUE née MARQUET, domiciliée à COUBLEVIE (38500) 512 rue du Bérard, a été nommée co-gérante de ladite société en lieu et place de Monsieur Francis MARQUET. Précision étant ici faite que Madame Christelle SERRE née MARQUET, domiciliée à VERGIGNY (89600) 6 bis voie Romaine d'Alésia conserve sa qualitéde co-gérante.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de AUXERRE.
Pour Avis
Le gérant

AL22005446

PROROGATION

GAEC DES TOURTERELLES
GAEC agréé au capital de 234 771,49 €
Siège social : Montmardelin -
89630 SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS
327 786 646 RCS AUXERRE

L'AGE du 17/11/2022 a décidé de proroger la durée de la société de 98 ans soit jusqu'au 03/03/2121.Pour avis, la gérance.

AL22005471

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ACTIV' TAXI
EURL au capital de 1000€
Siège social : 5 Rue des Naux
CIDEX 216
89150 VILLEBOUGIS
812631950 RCS SENS

Par décision du 30/11/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 5 Rue des Naux CIDEX 216, 89150 VILLEBOUGIS au 4 Rue des Vergers Les Vignes Blanches 89510 VERON à compter du 30/11/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis La Gérance

AL22005476

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

SCEA DANIEL BOCQUET
Société civile d'exploitation agricole
au capital de 226 698,97 €
Siège social : Grande Rue - 89700 BERU
402 123 434 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 01/12/2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Josette BOCQUET de ses fonctions de co-gérante à compter du 01/12/2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Messieurs Bruno BOCQUET et Jérôme BOCQUET sont maintenus dans leurs fonctions de co-gérants.

AL22005484

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

ANCIENS ETS GEORGES SCHIEVER ET FILS
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 138 420,00 euros
Siège social : Zone Industrielle - rue de l'étang
89200 AVALLON
425 920 352 R.C.S. AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2022, les membres du Conseil de Surveillance ont pris acte de la démission de Mme Jacqueline COURGEON de son mandat de membre et de Vice-Présidente du Conseil de Surveillance, et ont décidé de nommer Mme **Sophie PICQ** aux fonctions de Vice-Présidente du Conseil de Surveillance, demeurant à AVALLON (89200) – 13 rue du Général Leclerc, à compter du même jour et pour toute la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
Pour avis
Le Conseil de surveillance

AL22005487

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HAYDENLYA
SCI au capital de 100€
Siège social : 3 Rue Paul Cézanne
89400 MIGENNES
910638584 RCS SENS

Par délibération du 30/11/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 3 Rue Paul Cézanne 89400 MIGENNES au 4 Rue des Vergers Les Vignes Blanches 89510 VERON à compter du 30/11/2022, et de modifier l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du TC de Sens.
Pour avis La Gérance

AL22005501

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PREMIUM
SCI au capital de 100 Euros
Siège social : 50 rue du Limas –
84000 AVIGNON
453 316 739 RCS AVIGNON

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 17/10/2022, il a été décidé de transférer le siège social du 50 rue du Limas – 84000 AVIGNON au 52 Grand Rue – 89100 SENS, et ce, à compter du 17/10/2022.
M. James MEZIL, Gérant, ayant le pouvoir d'engager la société.
L'objet demeure : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles notamment immobiliers et notamment d'un immeuble situé 52 Grand Rue 89100 SENS. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et de nature à en favoriser la réalisation ou le développement à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
La durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
La société sera radiée au RCS d'AVIGNON et elle fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

AL22005502

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

RICHARD BILLAULT TRAVAUX PUBLICS
SASU au capital de 5000€
Siège social : La Cour Buisson
89170 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
853966158 RCS AUXERRE

Par décision de l'associée unique du 30/11/2022 la société HOLDING RBSI, EURL au capital de 290050€, dont le siège social est La cour Buisson, 89170 ST MARTIN DES CHAMPS, immatriculée au RCS sous le numéro 900852302 RCS AUXERRE, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. Richard BILLAULT-SALVATO, démissionnaire.
POUR AVIS Le Président

AL22005521

DÉMISSION DE GÉRANT

DOMAINE HAMELIN
Société civile au capital de 499 860,00 euros
Siège social : 6 route de Bleigny le Carreau -
89800 LIGNORELLES
387 711 088 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2022 a pris acte de la démission de M. Thierry HAMELIN de ses fonctions de gérant avec effet au 31/12/2022.Pour avis, la gérance.

AL22005528

DÉMISSION DE GÉRANT

HAMELIN ET FILS
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 6 route de Bleigny-le-Carreau
89800 LIGNORELLES
802 847 715 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2022 a pris acte de la démission de M. Thierry HAMELIN de ses fonctions de gérant avec effet au 31/12/2022.
Pour avis, la gérance.

AL22005531

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

SCEV JEAN GOULLEY & FILS
Société civile d'exploitation viticole
au capital de 316 307 €
Siège social : 11 bis rue de la Vallée des Rosiers
89800 LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE
378 755 169 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 01/12/2022, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Philippe GOULLEY de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouvelle gérante Mme Maud GOULLEY, demeurant La Belle Etoile – 89290 VENOY, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Le nom de M. Philippe GOULLEY a été retiré de l'article 11 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Mme Maud GOULLEY, nouvelle gérante.

AL22005532

// GÉRANCE

Etude de Maîtres Denys CHEVILLON,
Eric VINCENT, Frédéric ANDRE
et Antoine CHEVILLON,
Notaires associés à BEAUNE,
3, route de Seurre

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Frédéric ANDRE, notaire à BEAUNE**, le 1er décembre 2022,a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **SAJA**, société par actions simplifiée au capital de 947.940,00 €, dont le siège est à AUXERRE (89000) 2 avenue Jean Mermoz, identifiée au SIREN sous le numéro 505650 069 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.
A : La Société dénommée **AUTOS STATIONS BOURGOGNE**, société par actions simplifiée au capital de 30.000,00 €, dont le siège est à DIJON (21000) 2 boulevard des Diables Bleus,

ANNONCES LÉGALES

identifiée au SIREN sous le numéro 530 258 821 et immatriculée au Registre du Commerce etdes Sociétés de DIJON.
Désignation du fonds : fonds de commerce de station-service (branche complète d'activité) sis à AUXERRE (89000), 2 avenue Mermoz, pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE, sous le numéro 505 650 069.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT ET UN MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX-HUIT EUROS (121.278,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour TRENTE ET UN MILLE EUROS ET VINGT-DEUX CENTIMES (31.000,22 EUR),
- au matériel pour QUATRE-VINGT-DIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE-DIX-SEPT EUROS ET SOIXANTE-DIX-HUIT CENTIMES (90.277,78 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Laurent FRANCIN sis àAUXERRE (89000), 10 boulevard du Maréchal Davout, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL22005494

Notaires

CESSION ENTREPRISE SENONAISE DE PEINTURE/ENTREPRISE SPECIALISEE EN PEINTURE ET DECORATION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte de Me Romain LENDAIS, Notaire de la SELAS « Lendais & Associés », sis à VILLENEUVE SUR YONNE (Yonne) 8 Quai du Commerce, le 21 novembre 2022, enregistré à AUXERRE 1, le 01 décembre 2022 dossier 2022 00080678 référence 8904P01 2022 N01174 a été cédé un fonds de commerce par :
La Société ENTREPRISE SENONAISE DE PEINTURE, Société par actions simplifiée au capital de 60000 €, dont le siège est à SENS (89100), 39 rue Victor Hugo, identifiée au SIREN sous le numéro 705880086 et immatriculée au RCS de SENS.
A :
La Société ENTREPRISE SPECIALISEE EN PEINTURE ET DECORATION, Société par actions simplifiée au capital de 10000 €, dont le siège est à MAILLOT (89100), 5 rue de l'Europe, identifiée au SIREN sous le numéro 883333288 et immatriculée au RCS de SENS.
Le fonds de commerce de PEINTURE, VITRERIE, DECORATION, ACHAT, VENTE, et POSE DE TOUS REVETEMENTS SOLS ET MURS exploité à SENS (89100) 39 rue Victor Guichard Transfert de propriété à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a eu lieu le 8 octobre 2020 .
Prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 EUR), s'appliquant :aux éléments incorporels pour DIX MILLE EUROS (10.000,00 EUR),au matériel pour CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au domicile du mandataire judiciaire : la SELARL Société Archibald, prise en la personne de Maître Virginie LAURE, domiciliée à SENS (89100) 1 rue de l'Epée
Pour insertion
Le notaire.

AL22005509

Etude de Maîtres Denys CHEVILLON,
Eric VINCENT, Frédéric ANDRE
et Antoine CHEVILLON,
Notaires associés à BEAUNE,
3, route de Seurre

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Frédéric ANDRE, notaire à BEAUNE**, le 1er décembre 2022,a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **SAJA**, société par actions simplifiée au capital de 947.940,00€, dont le siège est à AUXERRE (89000) 2 avenue Jean Mermoz, identifiée au SIREN sous le numéro 505650 069 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.
A : La Société dénommée **AUTOS STATIONS BOURGOGNE**, société par action ssimplifiée au capital de 30.000,00 €, dont le siège est à DIJON (21000) 2 boulevard des Diables Bleus, identifiée au SIREN sous le numéro 530 258 821 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Désignation du fonds : fonds de commerce de station-service (branche complète d'activité) sis à JOIGNY (89300), avenue Jean Hemery, pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE, avec immatriculation secondaire au registre du commerce et des sociétés de SENS, sous le numéro 505 650 069.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-SEPT MILLE HUIT CENT VINGT-DEUX EUROS (27.822,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour VINGT-DEUX MILLE EUROS ET SOIXANTE-DEUX CENTIMES (22.000,62 EUR),
- au matériel pour CINQ MILLE HUIT CENT VINGT ET UN EUROS ET TRENTE-HUIT CENTIMES (5.821,38 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Jean-Jacques FERRON, notaire à MONTHOLON (89110), 1 route d'Auxerre, Aillant-sur-Tholon, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL22005516

Etude de Maître Jean-Marie ODIN,

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne), le 22 novembre 2022, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement AUXERRE 1, le 1er décembre 2022, référence 2022 N 1180, reçus : 1.230,00 €, a été cédé un fonds de commerce par :
M. Lionel Jean-Louis Thierry **RECORDON**, et Mme Nicole Michèle **LEBLANC**, demeurant à VEZELAY (89450), 17 route de l'Etang,
A :
La Société **SNC RECORDON**, dont le siège est à VEZELAY (89450), 4 Place du Grand Puits, identifiée au SIREN sous le numéro 917666018 et immatriculée au RCS AUXERRE.
Désignation du fonds : fonds de commerce de BAR-TABAC-EPICERIE-JOURNAUX, auquel est annexée une gérance de débit de tabacs, exploité à VEZELAY (Yonne), 4 Place du Grand Puits, connu sous le nom commercial «LE VEZELIEN».
Propriété du fonds vendu : le jour de la signature de l'acte.
Entrée en jouissance : le jour de la signature de l'acte.
Prix principal : CENT VINGT MILLE EUROS (120.000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 112.450,00 € ;
- et au matériel pour 7.550,00 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL22005535

// ADDITIF-RECTIFICATIF

ADDITIF

Dans l'annonce parue le 18/11/2022 dans TERRES DE BOURGOGNE concernant la société JAAFA TELECOM il convient de lire l'ajout suivant : Objet social : Autres Activités de Télécommunication correspondant à l'obtention de marchés avec France Telecom et leur réalisation par sous-traitance avec les membres du GIE.

AL22005481

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de LYON du 29/11/2022 prononçant la conversion de la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire au profit de la **SASU PLACE DU MARCHÉ** 69 Rue Guynemer 89000 Auxerre (commerce de produits surgelés). RCS LYON 880162151. Administrateurs : la SELARL BCM représentée par Me Eric BAULAND ou Me Alain NIOGRET 40 Rue de Bonnel 69003 Lyon et la SELARL AJ PARTENAIRES représentée par Me Didier LAPIERRE et Me Ludivine SAPIN 174 Rue de Crequi 69003 Lyon, avec pour mission d'assister le débiteur dans tous les actes de gestion. Mandataires judiciaires : la SELARL MARIE DUBOIS représentée par Me Marie DUBOIS 32 rue Molière 69006 Lyon, et la SELARL MJ SYNERGIE représentée par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCRY 136 cours Lafayette CS 33434 69441 Lyon Cedex 03.

AL22005475

SCP CHESNOY LAURENT LEMITRE
Notaires associés
à GIEN (Loiret)
15, rue Louis Blanc

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître David CHESNOY, Notaire Associé à GIEN (Loiret), 15 rue Louis Blanc, le 29 novembre 2022, a été reçu le changement de régime matrimonial portantadoption de la communauté universelle par :
Monsieur Jean-Claude Bernard GERY, retraité, et Madame Géraldine Geneviève BUZOT, retraitée, demeurant ensemble à GURGY (89250) 14 Rue de la rivière.
Monsieur est né à SAINT FLORENT SUR CHER (18400) LE 20 avril1953
Madame est née à PARIS 14ÈME arrondissement (75014) le 7juillet 1952
mariés à la mairie de SAINT FLORENT SUR CHER (18400) le 24juillet 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable
les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire

AL22005432

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 26 mai 2021,
Monsieur Michel Raymond Gabriel **TONNEVY**, en son vivant retraité, demeurant à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530) 10 route de Chitry Résidence des Côteaux.
Né à AUXERRE (89000), le 4 septembre 1931.
Veuf de Madame Jacqueline Suzanne Odette **TONNEVY** et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale (Article 4 B du Code général des impôts).
Décédé à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530) (FRANCE), le 26 septembre 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent VILLECOURT, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 7 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Vincent VILLECOURT, notaire à AUXERRE(89000) 18-20 Boulevard du 11 Novembre, référence CRPCEN : 89003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22005480

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
LIGNY-LE-CHATEL - terre à planter en AOC Chablis - fonds occupé -
Recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place par le biais d'un bail rural de 18 ans
- 66 a 45 ca - Migraine: ZC-36 - zonage : zone An du PLU

SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES - terre - fonds occupé
- 5 ha 91 a 29 ca - Le chemin de sens: ZT-2[P2] - zonage : zone A du PLUi - périmètre de protection des eaux rapproché

PERCENEIGE - terre - fonds occupé
- 3 ha 59 a 78 ca - Courroy: TK-2(J)-2(K) - zonage : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/12/2022 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

AL22005517

safer Grand Est

La SAFER Grand-Est se propose sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/12/2022 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental de l'Aube, 28 Rue Coulommières CS 94027 10013 TROYES CEDEX Tél : 03.25.73.42.89 ou par mail à l'adresse aube@safergrandest.fr. Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de l'Aube ou au siège de la Safer Grand Est. Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.
CHESLEY : 7 ha 06 a 80 ca - Bouteille: ZX-22 - Noyer badot: ZX-25-26 **ETOURVY :** 135 ha 16 a 71 ca - Au dessus du val malade: ZB-14(A)-14(B)-14(C) - Basse montanne: E-266 ZL-57[26] - Bouteille: ZC-1 - La cocquecelle: ZK-37 - La grande borne: ZM-1-2-5 - La loge robin: ZK-70 ZL-3 - Lameron: D-284-285-287 - Les envers: ZK-3(A)-3(B)-3(C)-4(A)-4(B)-4(C)-4(D) - Les ormees: ZM-19-24-25 - Noyer badot: ZB-10 - Pre des douis: ZL-30(A)-30(B) - Rome: ZC-16 - Val de binantot: ZL-22-47(A)-47(B) **QUINCEROT (89) :** 1 ha 34 a 10 ca - Sur frieuse: ZK-10-11 **TRICHEY (89) :** 4 ha 43 a 70 ca - Champ bertrand: ZB-26-27 – Biens loués - Zonage SD – Terres agricoles, prés, Bois.

AL22005537

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

SARL FILS D'OR

SARL FILS D'OR
SARL au capital de 1 euros
Siège social : 8 Place Charles de Gaulle 89700 TONNERRE
RCS 480 470 574 AUXERRE
Le 30/10/2022, l'assemblée générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/10/2022.
M Erol BILIC demeurant 8 Place Charles de Gaulle - 89700 TONNERRE, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 8 Place Charles de Gaulle - 89700 TONNERRE.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL22005408

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ENTREPRISE HERAUD FREDERIC

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social
52 Rue des Montardoins
89000 AUXERRE
389 465 543 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 22 novembre 2022, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 octobre 2022, déchargé Monsieur Frédéric HERAUD, demeurant 52 Rue des Montardoins – 89000 AUXERRE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL22005375

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/10/2022 de la société LE K.L.S, SARL à capital variable de 7 622,45 €, ayant son siège social 8 Rue Denis Papin 89000 AUXERRE et immatriculée au RCS d'AUXERRE n° 432 460 871, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/10/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.M. Roger KAOUA, demeurant 16 Route de Mortefontaine 89110 CHASSY, exercera les fonctions de liquidateur pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.Le siège de la liquidation est fixé 16 Route de Mortefontaine 89110 CHASSY.C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, le liquidateur

AL22005445

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LES BUCHETTES DU CHABLISIEN

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 10 500,00 euros
Siège social et siège de la liquidation
3 Chemin de la Cassonne
89800 FLEYS
Liquidateurs : M. Yannick COLLON
demeurant 21 rue des Ardillats
89800 FLEYS
et Monsieur Xavier COLLON
demeurant 10 rue de la Fontaine
89800 FLEYS
515 184 901 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2022, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leurs mandats, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au Rcs d'Auxerre.
Les liquidateurs.

AL22005453

CLÔTURE DE LIQUIDATION

P.V.F.B

Société par actions simplifiée
En liquidation
au capital de 10 000.00 euros
Siège social : 24 Rue Bouchardat
89440 L'ISLE SUR SEREIN
829 329 630 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2022 :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
- Approuvé les comptes de liquidation ;
- Donné quitus au Liquidateur Monsieur Fabien PECHERY, demeurant 160 Rue du Verger – 69 430 MARCHAMPT et déchargé ce dernier de son mandat ;
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL22005463

AVIS DE PUBLICITE

S.C.I. DU POIRIER ROUGE

S.C.I. au Capital de 1 524,49 Euros
Société en liquidation
12, route des Milleries
89360 - PERCEY
RCS AUXERRE 423 867 027 (1999 D 147)

L'Assemblée des associés réunie en date du 30 novembre 2022, à la diligence du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné au Liquidateur quitus de sa gestion et décharge de son mandat.
Cette même Assemblée a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis : Le Liquidateur,

AL22005472

AVIS DE DISSOLUTION

CARROSSERIE BENETON

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 309 Euros
Siège Social : Route d'Avallon Z.I
Avenue Général de Gaulle
89130 Toucy
RCS AUXERRE 380 213 074

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 SEPTEMBRE 2022, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 SEPTEMBRE 2022 et sa mise en liquidation amiable.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur BENETON Régis demeurant 1 Rue de la ravierre Lieudit les poulets 89240 Parly, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Route d'Avallon Z.I Avenue du Générale de Gaulle 89130 Toucy, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.
Mention sera faite au RCS de AUXERRE.
Pour Avis,
La gérance.

AL22005493

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

CARROSSERIE BENETON

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 309 Euros
Siège Social : Route d'Avallon Z.I
Avenue Général de Gaulle
89130 Toucy
RCS AUXERRE 380 213 074

L'Assemblée Générale Ordinaire réuni le 30 Septembre 2022 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE, en annexe au RCS.
Pour Avis,
Le Liquidateur

AL22005497

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI CADET ROUSSELLE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152 449,02 euros
Siège social : 13 Rue du Colonel Rozanoff - 89000 AUXERRE
Siège de liquidation : 17 Rue des Perrières – 89700 EPINEUIL
397 969 007 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 NOVEMBRE 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 NOVEMBRE 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Claude REGNIER, demeurant 17 Rue des Perrières – 89700 EPINEUIL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 17 Rue des Perrières – 89700 EPINEUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL22005522

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI LE PETIT HAMEAU

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 3 048,98 euros
Siège social : 21 Bis Boulevard de la Liberté
89100 SENS
Siège de liquidation : 21 Bis Boulevard de la Liberté
89100 SENS
382 670 750 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 01 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gilles GAUDE, demeurant 21 Bis Boulevard de la Liberté 89100 SENS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 21 Bis Boulevard de la Liberté 89100 SENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22005525

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 25/11/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI LES ALPES A 3 Capital : 500€ Siège social : 1 rue Pasteur 89210 Bellechaume Objet : l'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location ; le cas échéant, la vente, l'échange, l'apport et l'arbitrage de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la société, à condition de respecter strictement le caractère civil de la société ; et généralement, toutes opérations quelconques (y compris l'ouverture et la gestion de tous comptes bancaire et la conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés) se rapportant à cet objet, ou contribuant à sa réalisation, à condition de respecter le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans. Gérant : M. Sophie Charetie demeurant 1 rue pasteur 89210 Bellechaume
Les parts sociales sont librement cessibles (transmission de la pleine propriété, nue-propriété ou usufruit) entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, le cédant prenant part au vote. RCS Sens

AL22005378

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 28/11/2022, il a été constitué une. SASU dénommée : ABIROTECH. Siège social : 19 Rue Du Crot À Bard - 89250. MONT-SAINT-SULPICE. . Capital : 1.000,00 euros. Objet : - Achat, vente aussi bien sur le marché national, à l'import ou l'export de tous matériels liés à la sécurité des personnes et bâtiments non réglementés ; - Achat, vente aussi bien sur le marché national, à l'import ou l'export d'ordinateurs, unités périphériques et logiciels. ;. - Maintenance et entretien de tous matériels liés à la sécurité et la communication ; - Développement et publication de tous systèmes embarqués et. mobiles ; - Installation de tous systèmes de téléphonie, contrôle d'accès en courant faible ; . Président : M. Mike ABITBOL, 19 Rue du Crot à Bard - 89250 MONT-SAINT-SULPICE. Admission aux assemblées et droits de vote : Les décisions collectives des associés sont prises, à la discrétion du Président, en assemblée, ce qui implique une réunion physique des associés en un même lieu, ou par consultation par correspondance. - Domaine réservé à la collectivité des actionnaires. La collectivité des actionnaires est seule compétente pour. prendre les décisions suivantes - transformation de la Société ; - augmentation, amortissement et réduction du capital social. ; - fusion, scission, dissolution, apport partiel d'actifs ; - nomination des Commissaires aux comptes ; - nomination, rémunération, révocation du Président (ou des membres du Comité de direction) ; - approbation des comptes annuels et affectation des. résultats ; - approbation des conventions conclues entre la Société et ses dirigeants ou actionnaires ; - modification des statuts, sauf transfert du siège social. ; - nomination du liquidateur et décisions relatives aux opérations de liquidation ; - agrément des cessions d'actions ; - exclusion d'un actionnaire et suspension de ses droits de vote. En cas de limitation des pouvoirs des dirigeants. - autorisation des décisions du Président. -Règles de majorité. Décisions prises à l'unanimité. Les décisions collectives limitativement énumérées ci-après. doivent être adoptées à l'unanimité des associés disposant. du droit de vote. :- celles requérant l'unanimité en application de la loi ;. A savoir : - l'inaliénabilité des actions - l'exclusion d'un actionnaire - la suspension des droits de vote - l'exclusion d'un actionnaire dont le contrôle est modifié. - la prorogation de la société- la dissolution de la. société. - la transformation de la société en une société d'une autre. forme. Les décisions collectives des associés autres que celles. énumérées ci-dessus sont adoptées à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou. représentés. 15-1. Délibération en assemblée . Les décisions en assemblée sont prises à la majorité simple. ou renforcée. 15-2. Délibération sur consultation . Les conditions et les modalités de la consultation écrite sont fixées, conformément à la réglementation. 15-3. Quorum et majorité . Les conditions de quorum et de majorité sont fixées conformément à la réglementation. Modalités des décisions collectives. Les décisions collectives résultent de la réunion d'une assemblée ou d'un procès-verbal signé par tous les actionnaires. Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au. jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la. quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Pendant la période de. liquidation de la Société, les décisions collectives sont prises sur convocation ou à l'initiative du liquidateur. A noter : Par application de l'article R 225-86 les statuts peuvent préciser qu'il sera justifié du droit de participer aux assemblées par l'inscription des titres en compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris. Assemblées. Les actionnaires se réunissent en assemblée sur convocation du Président au siège social ou en tout autre lieu. Cependant, tout associé disposant de plus de 20 % du capital peut demander la convocation d'une assemblée. En application des dispositions de l'article L 2323-67 du. Code du travail, le comité d'entreprise peut demander en justice la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale des associés en cas d'urgence. La convocation est effectuée par tous moyens de communication écrite 15 jours au moins avant la date de la réunion. Elle indique l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de la réunion. Toutefois, l'assemblée peut se réunir sans délai si tous les actionnaires y consentent. L'assemblée est présidée par le Président ou, en son absence, par un actionnaire désigné par l'assemblée. Les actionnaires peuvent se faire représenter aux délibérations de l'assemblée par un autre actionnaire ou par un tiers. Les pouvoirs peuvent être donnés par tous moyens écrits et notamment par télécopie. En cas de vote à distance au moyen d'un formulaire de vote électronique, ou d'un vote par procuration donné par signature électronique, celui-ci s'exerce dans les conditions soit sous la forme d'une signature électronique sécurisée au sens du décret n° 2001-272 du 30 mars 2001, soit sous la forme d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel il se rattache.Le Président de séance établit un procès-verbal des. délibérations devant contenir les mentions prévues. Clause d'agrément : Le prix de cession est fixé de gré à gré.La cession des actions est constatée par un virement des actions cédées du compte du cédant au compte du cessionnaire. Cette opération ne s'effectue qu'après justification par le cédant du respect des dispositions. légales et statutaires. La cession des actions doit être constatée par écrit. Elle n'est opposable à la société qu'après avoir été signifiée à cette dernière au moyen du dépôt d'un original au siège social. Pour être opposable aux tiers, elle doit en outre faire l'objet d'un dépôt au greffe du tribunal de Commerce. Les actions sont librement cessibles entre actionnaires, entre conjoints, ascendants descendants d'un actionnaire. Elles ne peuvent être transmises à des tiers, autres que les catégories visées ci-dessus qu'avec le consentement de la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions. En cas de décès d'un actionnaire, la société continuera entre les actionnaires survivants et les héritiers de l'actionnaire décédé, sous condition d'un éventuel agrément. prévu ci-dessus. Toute cession effectuée en violation des clauses statutaires est nulle de plein droit. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. d'AUXERRE.

AL22005410

ANNONCES LÉGALES

LA TABLE DU SANDICO
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000Euros
Siège social
12 Rue Notre Dame
89330 St Julien du Sault

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à ST JULIEN DU SAULT en date du 17 Novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS LA TABLE DU SANDICO
Forme sociale : Société par actions simplifiée,
Siège social : 12 RUE NOTRE DAME 89330 ST JULIEN DU SAULT
Objet social : Restaurant, brasserie, restauration traditionnelle, plats à emporter, traiteur ainsi que tous types de produits connexes.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 2 000 euros,
Président : Monsieur COGREL Nicolas, demeurant 7 Rue de la Vanne 89410 Cezy.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

AL22005412

Alciat-Juris Société d'avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social
BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société EARL DU MONT SABOT, EARL à associé unique au capital de 7.500 euros, dt le siège social est à ISLAND (89200), Le Saulce, en cours d'immatriculation au RCS d'Auxerre, qui a pour objet l'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production (transformation, conditionnement et commercialisation de produits agricoles) ou qui ont pour support l'exploitation ;dt le gérant est M. Nicolas RAFFENEAU, dmt à ISLAND (89200),Le Saulce. Les cessions de parts de l'associé unique sont libres en cas de pluralité d'associés, les cessions de parts sont soumises à l'agrément de tous les associés.
Pour insertion : le. Gérant.

AL22005430

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/12/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :N.M. IMMO.
Objet social : ACQUISITION DE BIENS ET DROITS IMMOBILIERS ET. LOCATIONS.
Siège social :28 ALLEE DE CORSE 89000 Auxerre.
Capital : 500 euros.
Durée : 99 ans.
Gérance : M. MOHAMEDI NABIL, demeurant 28 ALLEE DE CORSE 89000 Auxerre.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL22005433

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Me BERARDO notaire à MALIGNY le 21/11/2022, il a été constitué une SARL dénommée **LE CHOUQUET'S.**
Objet social : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de briocherie, viennoiserie, boulangerie, pâtisserie, traiteur, salon de thé, restauration rapide
Siège social : 18 Place Charles Surugue 89000 AUXERRE
Capital : 1000 €
Gérance : Mme Thi VO épouse LE demeurant 8 Voie Romaine 89230 MONTIGNY LA RESLE
Durée : 50 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AUXERRE
Pour insertion. Le Gérant

AL22005465

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/12/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AGEST
Objet social : La lutte contre les divers fléaux environnementaux, notamment ceux que connaît le continent africain, par la formation de personnels spécialisés dans la gestion de l'écologie, de l'environnement et de la protection»
Siège social : 6, impasse du stade 89116 La Celle-Saint-Cyr.
Capital : 2000 euros
Durée : 99 ans
Président : M. BERINGER Philippe, demeurant 6, impasse du stade 89116 La Celle-Saint-Cyr
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, Chaque action donne droit à une voix au moins.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, soumise à agrément dans les autres cas. Toute cession des actions de la Société même entre associés est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés.
Immatriculation au RCS de Sens

AL22005496

AVIS DE CONSTITUTION

ARSENAL VINTAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 Euros
Siège social : 1 Rue de la Mare
Lieudit RUBAN
89116 La Celle St Cyr
Aux termes d'un acte sous seing privé à LA CELLE ST CYR en date du 24 Octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ARSENAL VINTAGE
Forme sociale : Société par actions simplifiée,
Siège social : 1 Rue de la Mare Lieudit Ruban 89116 La Celle St Cyr
Objet social : vente en gros ou au détail de vêtements et accessoires divers, que ce soit directement, par le biais d'Internet, sur foires et salons ou par tout autre moyen, la promotion, la conception, la distribution de ces produits,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 3 000 euros
,Président : Monsieur PIERRE – YVES ORIOL, demeurant 1 Rue de la Mare Lieudit Ruban 89116 la Celle St Cyr
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

AL22005500

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 29/11/2022 il a été constitué une société
Dénomination sociale : YING
Siège social : 30 Rue du Temple, 89000 Auxerre
Forme : SAS
Capital : 8 000 Euros
Objet social : Restauration rapide, traiteur, vente sur place et à emporter, salon de thé ; Import-Export de tous produits non réglementés.
Présidence : Madame LI ép. SUN Xiaoyin, demeurant 115 boulevard de la Meilleraye 79200 Parthenay, élu pour une durée illimitée
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :
Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE.

AL22005503

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Roxane BARDE-DEHENRY, Notaire à SENS (Yonne), 1 place des Héros, le 26 novembre 2022, a été constituée une société civile immobilière entre : Monsieur Mohamed Ben Allal AKHBACH, né à SIDI SLIMANE (MAROC) le 20 juin 1965, et Madame Hasna AZZEDDINE, son épouse, née à CASABLANCA (MAROC) le 5 mars 1968, demeurant ensemble à SAINT-CLEMENT (89100) 10 bis rue des Acacias.
Monsieur Youssef AKHBACH, époux de Madame Nacéra M'DOUAR, demeurant à THIAIS (94320) 108 avenue René Panhard, né à SENS (89100) le 2 octobre 1987.Monsieur Ahmed AKHBACH, demeurant à SAINT-CLEMENT (89100) 10 Bis rue des Acacias, né à SENS (89100) le 9 novembre 1993.
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale : HIMAYA.
Siège social : SAINT-CLEMENT (89100), 10 Bis rue des Acacias.
Durée : 99 années
Le capital social : 1.000,00 € entièrement libéré
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant : Monsieur Youssef ACHBACH.
La société sera immatriculée au RCS de SENS
Pour avis
Le notaire.

AL22005507

AVIS DE CONSTITUTION

Le 1er décembre 2022, a été constituée entre les associés fondateurs la société **CATIP**, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 10.000 €, divisé en 1000 actions de 10 € chacune, dont le siège social est sis 26, rue Louis Bro, 89800 CHABLIS, représentée par son Président Monsieur Guillaume BARDET, demeurant 26, rue Louis Bro, 89800 CHABLIS.
La société, constituée pour une durée de 99 ans a pour objet social l'import-export, le négoce et le conseil pour les affaires et la gestion. Aucun Commissaire aux comptes n'a été désigné. Les statuts ont été déposés au RCS du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour Avis,
La présidence.

AL22005533

PLUS D'INFOS SUR
www.agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42
Terres de Bourgogne

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT

Vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site agribourgogne.fr

Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants *

☐ Réussir Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ Réussir Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ Réussir Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ Réussir Lait — LAIT
☐ Réussir Porc Tech Porc — PORCS
☐ Réussir Volailles — VOLAILLES
☐ Réussir La chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ Réussir Vigne — VIGNE

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP VILLE
TÉL. PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n°

Date d'expiration

SIGNATURE

Terres de Bourgogne

☐ Je m'abonne pour 1 AN - 120 €

☐ Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix *
☐ pour 1 an 53 €
☐ pour 2 ans 106 €

TOTAL